

Le point sur... le marché du logement locatif

- MRC de Portneuf.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES LOCATAIRES EN 2021



- ▶ 1 ménage sur 5 dans la MRC de Portneuf est locataire, soit environ 5 425 ménages.



- ▶ Les ménages ont un **revenu** annuel moyen de 58 350 \$ et un **revenu** annuel médian de 49 600 \$.

656 \$

- ▶ Les ménages en location payent un **loyer mensuel** moyen de 656 \$ comparativement à 885 \$ pour la province.



- ▶ 53 % des ménages ont une **femme+** pour **principale responsable** et 47 % ont un **homme+**.



- ▶ Les deux tiers des ménages sont des **colocataires** avec un **revenu médian** de 29 800 \$.



- ▶ Pour un peu **plus du tiers** (36 %) des ménages, une **personne âgée** occupe le rôle de **soutien principal**.

- 68 % des ménages locataires ont pour **principal responsable** un adulte de 45 ans et plus.



- ▶ Les **ménages non familiaux** (colocataires) sont les plus nombreux (67 %), suivis des **couples sans enfants** (17 %), des **couples avec enfants** (8 %) et des **ménages monoparentaux** (8 %).

BARRIÈRES À L'ACCESSIBILITÉ

Hausse des loyers

10 %

Augmentation des loyers mensuels moyens entre 2016 et 2021 dans la MRC de Portneuf.



Inégalités de revenus

Les ménages locataires sous la responsabilité d'une femme+ :

- payent un **loyer mensuel** moyen **similaire** (658 \$) à ceux dirigés par un **homme+**, par contre, elles gagnent en moyenne 7 060 \$ de moins par an.



47 240 \$



54 300 \$

Les ménages locataires dirigés par des personnes âgées :

- ont un **revenu annuel** moyen **inférieur** de 14 560 \$ à celui de la moyenne des ménages locataires (50 560 \$);
- payent un **loyer mensuel** moyen **7 % moins cher** que le loyer mensuel moyen des ménages locataires (656 \$).



36 000 \$

Les ménages qui gagnent moins dépensent plus pour se loger :



- Les ménages locataires **défavorisés** (Quartile 1) ont un **revenu annuel médian** de 19 440 \$ comparativement à 98 800 \$ pour les ménages **favorisés** (Quartile 4).
- Les ménages **défavorisés** consacrent **32 %** de leur **revenu** au **loyer et aux services publics** comparativement à 9 % pour les ménages **favorisés**.

BARRIÈRES À L'ACCESSIBILITÉ

Abordabilité



1 ménage locataire sur **5**

consacre **plus de 30 %** de son revenu brut pour se loger.
(environ 977 ménages)

4 %

consacrent **50 %** de leur revenu en frais de logement¹.
(environ 217 ménages)

Ménages locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu en frais de logement :



30 %

sont des ménages **monoparentaux**.
(environ 293 ménages)



26 %

sont des ménages dirigés par des **personnes âgées**.
(environ 254 ménages)



24 %

sont des **ménages non familiaux** (colocataires).



21 %

ont une **femme+** pour **principale responsable** et **14 %** ont un **homme+**.



23 %

ont comme **principales responsables** des personnes **racisées**² comparativement à **18 %** des ménages **non racisés**.

Ménages locataires qui consacrent 50 % de leur revenu en frais de logement :

4 % sont dirigés par des **personnes âgées**.

6 % sont des **colocataires**.

9 ménages locataires sur **10**

appartiennent au quartile de revenu le plus bas (Q1), soit environ 217 ménages.

1. Lorsque la proportion du revenu consacré aux frais de logement passe à plus de 50 % (coût excessif), ces ménages sont considérés comme étant en situation de crise budgétaire et à risque de devenir sans-abri.

2. Le concept de « personne racisée » est fondé sur la variable de minorité visible dans le Recensement du Canada (Statistique Canada, 2023). La Loi sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

SURPEUPEMENT



2 %

des ménages locataires vivent dans un **logement surpeuplé**, un nombre estimé à environ 109 ménages locataires.

Les ménages plus touchés par le surpeuplement



36 % des **familles avec enfants** dans la MRC de Portneuf vivent dans un **logement surpeuplé**, dont :

- les ménages **monoparentaux** (26 %);
 - Homme monoparental avec enfants (18 %),
 - Femme monoparentale avec enfants (12 %),
- les **couples avec enfants** (10 %).

Source : les données proviennent de l'Indice du logement locatif (ILL) qui a été créé par l'Association de logement sans but lucratif de la Colombie-Britannique (BCNPHA) en collaboration avec des associations de logements comme le Réseau québécois des OSBL d'habitation et des associations municipales à travers le Canada. Les données de l'ILL sont compilées à partir des données du recensement détaillé de 2021 et obtenues grâce à une demande personnalisée auprès de Statistique Canada. L'ILL offre une base de données sur les loyers, les revenus et le surpeuplement dans les petites et grandes collectivités du Canada.

Production : Service surveillance/vigie de l'Équipe planification, évaluation, surveillance/vigie, administration (PESA), Direction de santé publique, janvier 2024.

